

Sujet : Un été de chantiers inachevés

Monsieur le bourgmestre, mesdames et messieurs les echevins, mesdames et messieurs conseillers communaux,

L'été s'achève, les gens rentrent de vacances, quand, ils ont pu en prendre, ou retournent qui vers l'école, qui vers le travail, reprennent le train train du quotidien, du moins autant que le permet la période. Certains n'étaient pratiquement plus sortis depuis la crise sanitaire, d'autres n'avaient eu d'autre choix que de continuer à se rendre au travail... Et aujourd'hui ils sont tous unis dans leurs retrouvaille des chantiers qu'ils avaient laissé dans leur quartier au début du confinement.

Ce n'est pas faute de les avoir évoqués en ces lieux : ma collègue Pauline Warnotte vous a déjà signalé divers problèmes avec le chantier Artichaut/Pacification, notamment... il y a un an lors du conseil de rentrée scolaire, mais aussi en janvier ou encore en avril dernier, notant au passage que non seulement ils se poursuivaient, lentement, mais se poursuivaient malgré le confinement...

Un chantier de 80 jours qui aura duré plus d'un an, avec pour résultat aujourd'hui des problèmes avec des casses voitures, des arbres qui brillent par leur absence, remarquée en période de canicule, un espace fleuri qui sent bon le minéral, des aménagements de repos qui manquent de convivialité et ressemblent fortement à des dispositifs anti SDF et, comble pour une commune qui se veut propre, une absence de poubelle qui facilite les gestes inciviques.

Autres lieux, autres labeurs, même constat de dépit : j'étais déjà intervenu à plusieurs reprises au début de l'année pour signaler les délais anormalement long et, surtout, le flagrant abandon du chantier au carrefour des rues Linné et Prairie.

Cet été certaines personnes excédées par cette situation ont d'ailleurs décidé d'agir d'eux même, forçant monsieur le bourgmestre à annoncer des mesures temporaires puis un nouveau calendrier de chantier. Il n'est évidemment pas normal que des citoyens soient contraints à de telles mesures, lesquelles ne sont pas sans dangers pour la sécurité des biens et des personnes.

En outre il n'est je suppose pas besoin de vous faire part de la désolation des riverains lorsqu'ils ont appris que le chantier n'était que temporairement interrompu et reprendrait en trois sections chacune susceptible d'avoir ses propres délais !

Alors il est évident que ces chantiers interminables ne sont pas une nouveauté dans la commune, comme en atteste le dossier de la rue de la Poste sous la précédente législature, mais il n'en reste pas moins que de telles situations sont incompréhensibles et inacceptables, surtout au moment où la commune affiche la volonté de rénover l'ensemble de ses voiries.

Notons au passage que le démarrage simultané des travaux rue du Moulin et rue du Cadran laisse envisager de beaux désagréments pour les riverains d'un troisième quartier de notre commune, espérons que rien n'arrivera pour bloquer la rue des Moissons et paralyser complètement tout le secteur, privant les riverains du square Steurs d'un accès aisé à notre maison communale...

Mes questions sont donc, très concrètement, les suivantes :

- Quelles mesures sont à attendre à court et moyen terme pour pallier aux défauts identifiés sur le chantier Artichaut/Pacification ?
- Quelles mesures sont prises pour assurer que le déroulement des travaux rue de la Prairie se feront conformément au calendrier annoncé ?
- Quelles mesures sont prises pour assurer une meilleure exécution des nombreux travaux à venir sur les voiries et garantir au mieux le respect des délais annoncés ?

En vous remerciant d'avance,

Pascal Lemaire

Monsieur,

Il est essentiel de protéger la résidence principale des locataires âgés surtout s'ils ne disposent de ressources élevées.

La raison qui motive le fait de ne pas imposer un déménagement à une personne âgée, sauf si elle n'est plus capable de vivre dans celui-ci, est le syndrome de glissement qui se développe en très grande majorité chez les personnes âgées venant de vivre un choc.

Il est également important que le bailleur public, ayant dans ses locataires des personnes ayant des difficultés d'adaptation sociale en raison des parcours de vie, soit attentif à mettre sur pied des outils d'accompagnement.

Je vous questionnerai en huis-clos sur un dossier particulier.

Mais je souhaiterais savoir, comment de manière générale vous accompagnez ces personnes pour qu'ils puissent continuer à occuper leurs logements ?

Cordialement,

Ahmed MOUHSSIN

Monsieur,

En 2016, la commune a décidé de lancer une mission d'étude portant sur l'extension de l'école Henri Frick.

Pourriez-vous nous faire le point de la situation?

Nous avons eu accès à un document de la communauté française qui soulignait que le coût au regard du nombre de classes créées était élevé et que la proportion des classes produites n'était pas adaptée. Pourriez-vous nous faire savoir si des réponses ont été communiquées aux services de la communauté française ?

Je vous remercie de vos réponses.

Ahmed MOUHSSIN

Monsieur le bourgmestre,

Je me suis rendu début juillet au jardin des familles, rue potagère.

J'ai pu constater que celui-ci est devenu très populaire auprès de nombreuses familles, ce qui ne peut que nous réjouir. Il y avait énormément de mamans et près d'une quarantaine d'enfants.

Nous pensons que la création de jardins publics en intérieur d'îlot est une nécessité, en raison de la densité de notre population.

Ce succès à des conséquences positives, permettre à ces enfants de se défouler, jouer, rigoler dans un espace ouvert. Permettre à ces mamans de se rencontrer. Mais il faut malheureusement constater également que ce succès entraîne une série de problèmes.

Le premier est la nuisance sonore. Les cris et parfois hurlements des enfants rendent la vie du voisinage difficile.

J'ai constaté qu'il n'y avait pas de gardien de parc, dès lors les enfants jouaient au ballon, roulaient à vélo et criaient, ce qui entraînent énormément de bruit (et sur base du règlement est interdit).

Mais il y avait également des enfants sur l'aire de jeux (alors que des indications claires sont affichées à l'entrée interdisant l'utilisation de ceux-ci en raison du COVID)

Certains parents fumaient, ce qui n'est pas explicitement interdit par le règlement, mais la responsabilité des parents devraient suffir à ce qu'ils ne fument pas dans un espace de jeux destiné prioritairement à des enfants.

Il apparaît donc que lors de la rénovation la dimension sonore a été sous-évaluée, engendrant aujourd'hui de fortes nuisances sonores.

Je souhaite dès lors, vous posez une série de questions :

Avez-vous été alerté par des habitants des nuisances sonore induit par ce parc ?

Des solutions afin d'atténuer le brui sont-elles à l'étude (panneaux absorbeurs de son, arbres, ...), mais aussi d'aides plus spécifiques à l'isolation phonique des habitations ? Une réflexion sur le règlement concernant les heures d'ouverture pourrait être envisagée, non pas pour diminuer l'heure de fermeture de 21 h 00, mais pour envisager un usage du parc à des fins de détente après 19 h 30, plus que récréative ?

Pourriez-vous me faire savoir si un gardien de parc est toujours présent, car lors de la semaine du 29 juin, je me suis rendu à deux reprises au parc en début de soirée, et je n'ai pas croisé de gardien ?

Serait-il envisageable d'interdire de fumer dans les parcs destinés aux enfants ?

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer mes salutations.

Ahmed MOUHSSIN

Monsieur le bourgmestre,

les écologistes et quelques riverains de la rue saint Josse à proximité du garage communal souhaitent vous faire part de quelques remarques quant à l'utilisation et la consommation de l'eau potable par les différents services de notre commune.

Effectivement nous avons constaté que l'utilisation de cette source à la fois la plus importante et la plus compromise des ressources est consommée par nos services d'une manière excessive sans aucune prise de conscience de sa rareté. Certes l'eau que nous croyons être une source inépuisable, n'existe qu'en quantité limitée et en plus inégalement répartie. L'arrosage des plantes, le nettoyage des rues et les véhicules de service à l'eau potable ne font qu'augmenter fortement l'utilisation de notre empreinte aquatique (Water foot print). (water footprint), « L'empreinte de l'eau ou *Water footprint* en anglais est un indicateur basé sur la consommation effective d'eau aux différents stades de la production d'un produit par le consommateur ou le producteur. »

De plus il est nécessaire de faire preuve de sobriété quant à cette eau qui ne coule pas de source, ressource qui est finie et non renouvelable à court terme. Enfin une autre considération morale est que l'accès à l'eau potable est un des facteurs aggravant la précarité. C'est un élément important dans les dépenses des ménages en situation précaire dans une commune où le revenu médian est le plus bas de Belgique. Il serait de mauvais ton d'avoir un mode de consommation ostentatoire, là où les plus précaires n'ont pas l'opportunité d'utiliser l'eau pour leurs besoins de base. Monsieur le bourgmestre nous ne pouvons pas attendre que l'eau devienne une denrée rare, source de nouvelles inégalités au sein de notre commune pour agir, alors qu'il y a d'autres alternatives. Pourquoi pas investir dans les récupérations des eaux pluviales, et des dispositifs de collectes de ces eaux permettant ainsi à nos agents communaux de récupérer cette eau pluviale afin d'arroser, nettoyer les rues et les véhicules communaux. Par ailleurs on peut aussi investir dans l'acquisition d'un ou deux camions-citernes pour le transport des eaux de récupération pluviale vers les différents espaces verts de notre commune.

Au vu de la disponibilité de toits plats dans notre commune serait il possible d'envisager un recensement et une évaluation des superficies plates exploitables pour récupérer l'eau de pluie ? des salles de sport, les parcs les écoles, les crèches, les logements sociaux, etc...

De plus serait il possible d'obtenir le nombre de puits et ou citerne dont la commune dispose ainsi que le volume total d'eau que ces réservoirs peuvent garder ?

Serait il possible d'afficher des panneaux didactiques dans toutes nos écoles, garderies et sanitaires des plaines de jeux, afin de sensibiliser nos enfants et les rendre très tôt responsables de leurs actes et surtout une nécessité d'une discipline à adopter pour économiser ce bien rare et non inépuisable ?.

Si l'on fait des économies serait il envisageable de débloquer des fonds pour aider les ménages en situation de précarité hydrique ?